Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213501653-20260219-2026_09-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT

Département d'Ille et Vilaine, Arrondissement de Fougères-Vitré

Séance du 19 février 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 14
Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 9
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13
Quorum réuni
Date de la convocation : 12-02-2026
Date d'affichage : 12-02-2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur DIVAY Laurent, maire.
Présents : Mesdames et Messieurs : COLAS Isabelle, PELHATE Denis, FAUCHON Pierrick, BALARD Maryvonne, AOUSTIN Sylvie, LEPAGE Jérôme, LOAËC Gwénaëlle et RESTIF Benjamin
Absents : ORY Patrick
Absents excusés :, VALLÉE Pierrick, HOUSSAIS Isabelle, ARONDEL Régis, COURTIGNÉ Jordan
Pouvoirs : VALLÉE Pierrick a donné pouvoir à DIVAY Laurent
HOUSSAIS Isabelle a donné pouvoir à FAUCHON Pierrick
ARONDEL Régis a donné pouvoir à PELHATE Denis
COURTIGNÉ Jordan a donné pouvoir à RESTIF Benjamin

A été élu secrétaire de séance : LOAËC Gwénaëlle

Délibération n° 2026-09

Modification ordre du jour

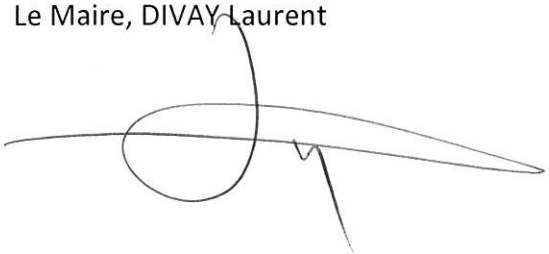
Monsieur Le Maire explique que quatre points doivent être ajoutés à l'ordre du jour sans attendre le prochain conseil.
Il s'agit des points N° 11 à 12 qui concernent

- L'avance de subvention au Sirs en attendant le vote du budget
- Les indemnités aux élus pour le mandant en cours uniquement

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité
➢**DECIDE** de modifier l'ordre du jour du conseil municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre, certifié exécutoire

Le Maire, DIVAY Laurent



Le secrétaire de séance, LOAËC Gwénaëlle

